

La Communauté juive de Trictis (Trets) au XIV^{ème} et XV^{ème} siècle

Par Guy VAN OOST

Conférence proposée par l'association les " Amis du village", dans le cadre des Journées du patrimoine (2010)

Au X^{ème} siècle, quand Arnulfe, sans doute le fils du comte de Vienne, devint le seigneur de la ville de Trets, dans la haute vallée de l'Arc, entre la Sainte Victoire et le mont Olympe, des quartiers Juifs étaient déjà attestés en Provence, se multipliant au gré des expulsions des Juifs du Royaume de France. En 1143, l'Archevêque d'Aix, Pons de Lubiere confirma aux Juifs l'autorisation d'avoir une synagogue et un cimetière à Aix, Cadenet, Lambesc, Pertuis et Trets1.

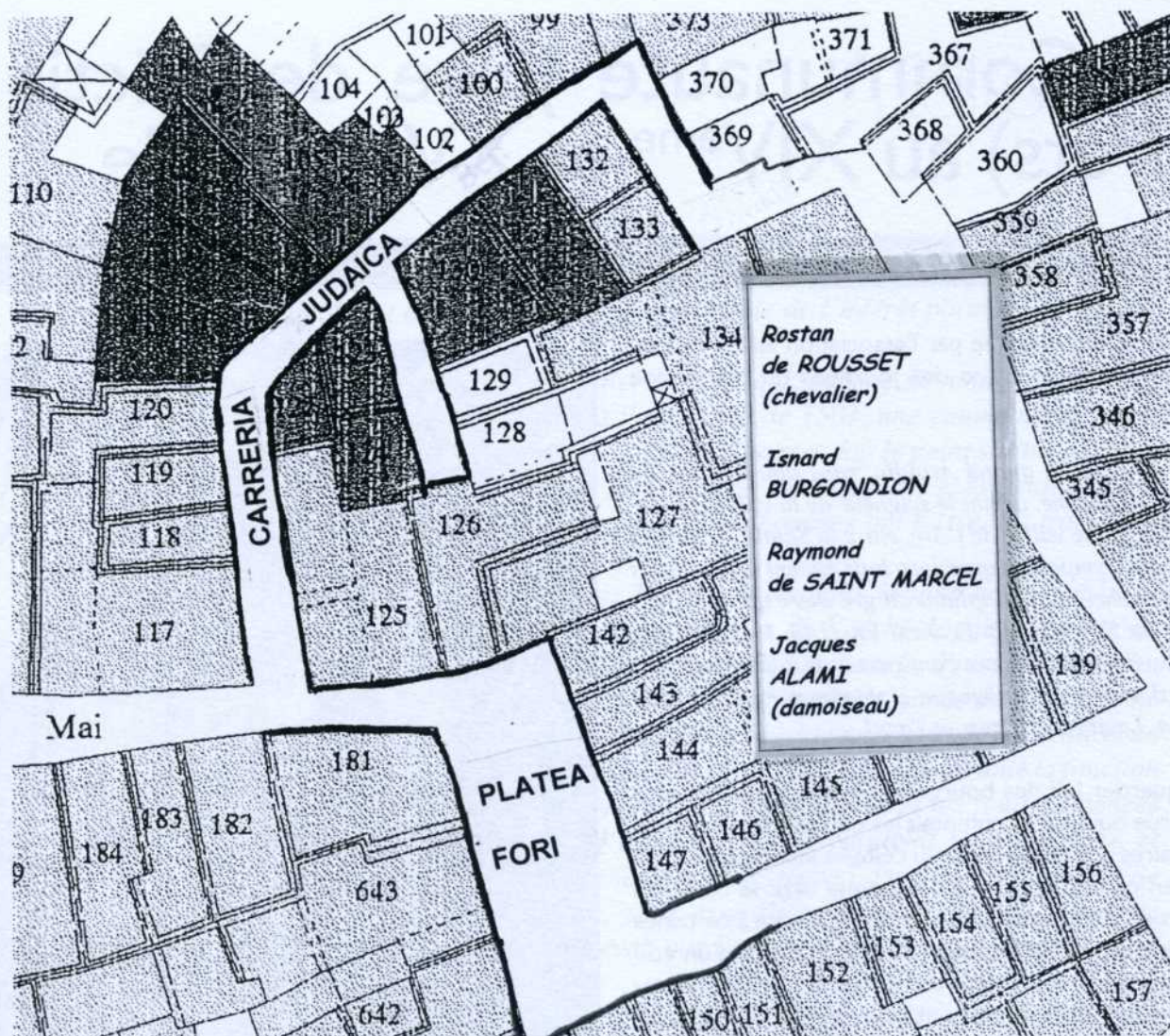
Le quartier juif des bourgs de Provence se limitait à une rue ou deux et comptait les différents édifices nécessaires à la célébration du culte et aux besoins de la vie en communauté. La synagogue était le cœur du quartier, si sa construction devait répondre à certaines exigences, il s'agissait souvent du réemploi d'un édifice existant : si la prière constituait le but du rassemblement, c'était également une maison d'études où était dispensé l'enseignement de la Torah et la Maison de l'Assemblée où se géraient les biens collectifs et les œuvres de charité ; Elle pouvait avoir des dépendances dont le bain rituel pour les purifications, le mikvé2. Creusé à même le sol, il devait être alimenté en eau naturelle de pluie ou de source ; les Israélites disposaient d'un cimetière hors les murs ; Le quartier pouvait se compléter de la boulangerie de la communauté, où on fabriquait le pain azyne (sans levain) et de la boucherie qui vendait la viande d'animaux abattus selon le rite. Les historiens-chercheurs ont rarement rencontré, sur le même site, l'éventail complet des installations rituelles, cela reste l'apanage des communautés les plus importantes.

Les actes notariés de Trets au XIV^{ème} siècle ont été étudiés3, Fred Menkes. On trouve mention des Juifs de Trets dans des registres du notaire Jean Mayorgas, remontant à 1307, documents précieux car antérieurs à l'installation des Israélites expulsés du Royaume de France. Fred Menkes dénombre à Trets 4 à 5 familles



Maison romane (carte postale)

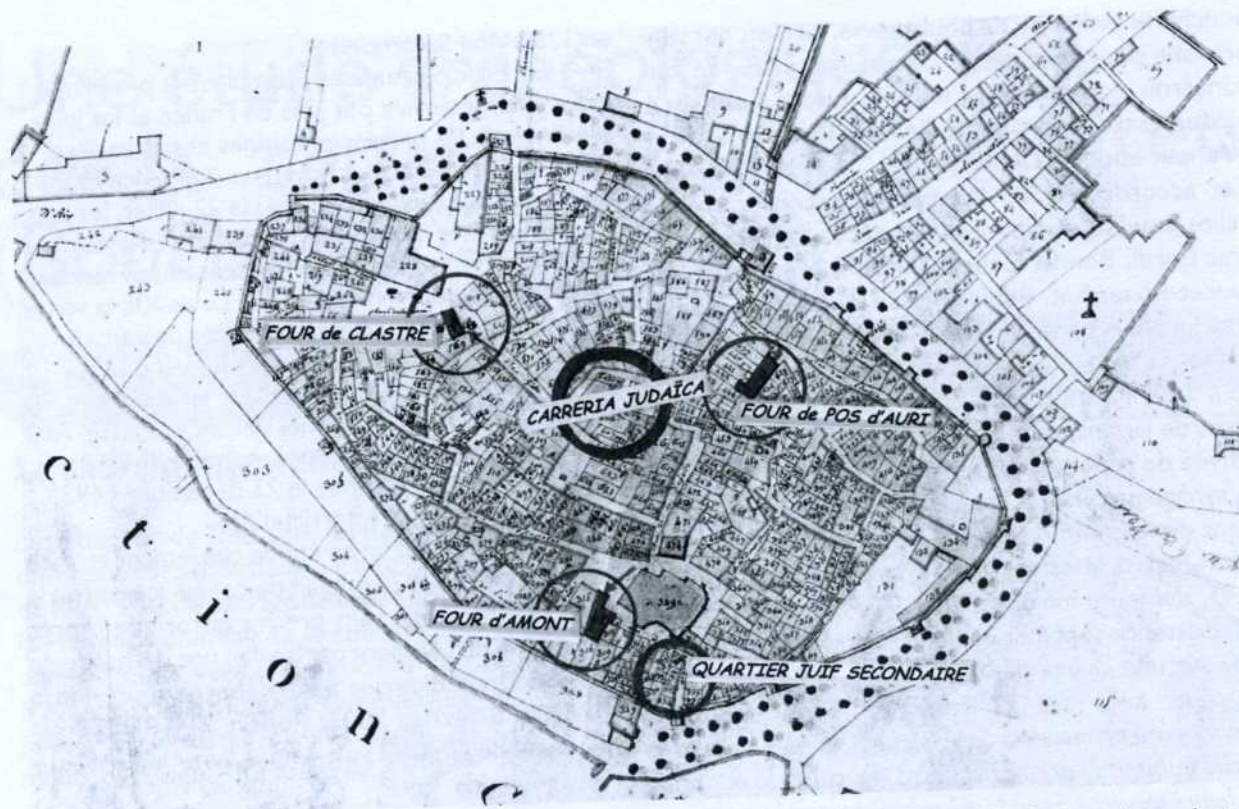
dont 2 étaient installées de longue date. Elles portent le patronyme « de Trets ». Le plus ancien des membres cités, déjà décédé, Ysac de Trets a été actif au milieu du XIII^{ème} siècle. Après l'expulsion des Juifs du Languedoc en 1306 par Philippe le Bel, les Comtes et les Seigneurs de Provence se montrent accueillants. Dès le 27 janvier 1308, Charles II, Comte de Provence, évoque une requête des héritiers d'Isnard d'Entrevennes, co-seigneur de Trets, en faveur des Juifs qui souhaiteraient s'établir sur leurs terres. Les familles



Les propriétaires chrétiens entre Carreria Judaïca et Platea Fori

Crescas-Maynier originaires de Sauve ; Cohen, arrivant de Lunel ; les Mosse, expulsés d'Anduze, les Dieulosal de Beaucaire ; trouveront à Trets un réel refuge. Cette population ne représenta jamais plus de 3 à 4 % du nombre de feux de Trictis. Ultérieurement, une dizaine de noms reviendront dans les registres notariaux. Aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, les Seigneurs de Trets protégèrent les Juifs et les traitèrent de la même façon que les Chrétiens. Une transaction passée le 22 juin 1330 entre le notaire Etienne Ruffi et le Seigneur de Trets, Reforciat d'Agoult, précise : « les habitants de Trets tant Chrétiens que Juifs... » ; Une autre du 4 juin 1369 se rapporte à la « Reconstruction de l'antique château qui existait jadis au lieu dit Pos d'Auri. Elle est passée entre la veuve de Raymond d'Agoult d'une part et les nobles, le peuple, hommes et femmes Chrétiens et Juifs, d'autre part... ».

Malgré cela des problèmes survinrent, le 29 mars 1413, le Seigneur Astorge de Peyre, suite à des faits que l'on ne connaît pas, prit une ordonnance qui fut publiée à son de trompe par Michel Fede, crieur, juré et héraut de la Cour de Trets. L'ordre est donné « que personne, de quelque condition que ce soit, n'ose se permettre d'injurier ou de faire du tort, de quelque manière que ce soit, dans la ville de Trets et ses dépendances, aux Juifs ainsi qu'à leurs biens, sous peine d'une amende de 50 marcs[sic] d'argent par personne et à chaque fois. Le Seigneur met les Juifs sous sa protection, sans préjuger de la sauvegarde royale que les Juifs ont déjà. ». Fred Menkes a étudié la structure des familles Israélites de Trets et a noté une forte nuptialité⁴. Par le jeu des mariages, les Juifs de Trictis établiraient des liens avec Apt, Jouques, Salon, Marseille... Ces liens indiquent les courants migratoires et la mobilité importante pour l'époque. Entre 1325 et 1339, on compte à Trets quatre Juifs appelés « de Hyères », et on trouve des Juifs « de Trets » à Aix, ou Manosque. En 1332, lors du premier dénombre-



Quartiers juifs et fours banaux

ment officiel demandé par les Comtes de Provence, on comptait huit familles pour 267 à 295 feux. En 1350, lors d'un accord conclu entre le Seigneur et l'ensemble de la communauté, on dénombre à Trets dix feux Juifs, une cinquantaine de personnes. En 1365, on ne compte plus que six feux, et le même nombre en 1392, soit une trentaine de personnes. A partir de 1326, est attestée une *Carrerria Judaica*, appelée aussi dans les textes *Carrerria Juzicaria* ou plus simplement *Judea*. Elle est au centre de la ville médiévale, l'actuelle rue Paul Bert qui s'ouvre sur la rue du 1er Mai. Entre la *Carrerria Judaica* et la *Platea Fori*, place du marché, actuelle place Pailheiret, logeaient des Juifs dans des demeures appartenant à des nobles tels le chevalier Rostan de Rousset, Isnard Burgondion, Raymond de Saint Marcel ou le damoiseau Jacques Alami.

Les Juifs venus en 1308 connurent une longue période de précarité avant d'accéder, un quart de siècle plus tard, à une certaine aisance. Bondia Cohen, en 1330, habitait un *hospitium* (immeuble) appartenant à Jacques Alami ; en 1331, il devint locataire d'Etienne Mayorgas, dans trois immeubles contigus et en 1337, il reprit ces trois immeubles en emphytéose.

Des Chrétiens continuaient à être propriétaires et à

habiter dans la *Carrerria*, qui ne fut jamais un ghetto. Les Juifs se déplaçaient librement et pouvaient acquérir des biens dans d'autres quartiers, surtout au sud de la ville. Derrière l'église paroissiale où résidaient les familles nobles (Charles de Montolieu, Hugolen, de Couthezon) le Juif Comprat de Gart, qui possédait déjà un *hospitium* dans la *Judea*, acheta pour huit florins un casale vers le Portail Sainte Marie 5.

John Drendel⁶ a étudié « le crédit dans la vallée de Trictis au XIV^{ème} siècle ». La principale activité des Juifs de Trets était le prêt à la consommation pour l'achat ou la vente de récoltes sur pieds. Ces prêteurs ont servi de régulateurs de l'économie, sans attirer de capitaux en quête de placements très rémunérateurs. On trouve des médecins ; aux XI^{ème} et XV^{ème} siècles, il y a toujours eu un médecin Israélite, parfois deux simultanément : Alegre de Jouques (1307-1320), Mosson de Jouque après 1320, Ribier Jacob (1324-1338), Bonafos de Balmis (1336-1360), Dieulosal d'Aimargues (1354-1394), Salomon Cohen (1375-1376), Vital de Marseille (1375-1386). S'il n'y eut que des chirurgiens chrétiens à Trets avant 1348, à partir de 1350, ils furent tous Juifs et portaient le titre de *magister* : Bonfils de Courthezon (1350-1384), Ferrier (1360-1392), Mosse Cohen (1371-1375), Salomon Bellant (1377-1392). Dans la deuxième moitié du XIV^{ème} siècle, on recense un tailleur, Mosse d'Anduze, et un charpentier, Salvat Cregut. Les chercheurs n'ont pas trouvé trace de

boucherie casher ou de boulangerie, ce n'est pas surprenant pour une petite communauté. En ce qui concerne le pain azyme, les Juifs furent autorisés à utiliser les trois fours de la ville 7: les fours de Clastre, d'Amont et de Pos Auri.

Cet accord de 1365 permet de recenser six familles Israélites sur les registres des fourniers : Comprat Gardi, Bondia Cohen, Vidalon-Bondie Cohen, Faucet-Bonenfant, Bonfils Mosse de Castello, Dieulosal Jacob. A partir de 1340, les Juifs s'intéressèrent à la terre. Jusque vers 1360, ils acquirent des vignes pour la vinification rituelle, puis devinrent propriétaires de jardins et de ferrages ou eurent une petite activité de commerce du miel.

La synagogue était le lieu de culte et de rassemblement de la communauté, le document évoqué par Gerin-Ricard, attestant d'une synagogue à Trets avant 1143, demeure introuvable, mais d'autres prouvant son existence sont indiscutables. Danièle Lancu⁸ s'appuie sur une charte du XIII^{ème} siècle, qui situe la synagogue avec ses confronts : « une maison appartenant au médecin Juif Astrug Abraham dans laquelle habitait le prêtre Francis Vigorosi et la maison de Jean Odoard ». Fred Menkes a répertorié trois testaments qui attestent de l'activité de cette synagogue. Les accords avec l'archevêque Herbert précisaient que les Juifs de Trets devaient payer à l'archevêque, pour leur synagogue, une redevance annuelle d'une demi-livre de poivre et une autre, de six gros, à chaque fête de la Nativité, au Seigneur de la ville. Si la synagogue de Trets n'a pas eu de rabbin en permanence, il y en eut épisodiquement. Deux noms sont parvenus : en 1336, Bonsenghor d'Apt, en 1352 et

en 1356 Vital Sacomonis.

En 1182 Philippe Auguste promulgua la première expulsion médiévale des Juifs de France et les Juifs allèrent vers les provinces voisines et particulièrement en Languedoc. Le Royaume de France ayant absorbé le Languedoc en 1306; le 22 juillet, les Juifs y furent arrêtés et sommés de quitter le Royaume. Après le rattachement de la Provence à la France en 1481 et l'expulsion annoncée par Louis XII, la vente de la synagogue fut inéluctable. L'acte de vente⁹, précise que la synagogue des Juifs fut vendue par devant Vincent Garcin, notaire, par les médecins Juifs de Trets feu Ysac Ysrehel Bellant et Massip Atar à Jean Jurani, laboureur, pour la somme de 24 florins. La vente fut entérinée le 23 décembre 1493 chez le notaire Imbert Borrilli d'Aix.

La tradition orale et un arrêté de classement en date du 28 décembre 1926 ont fait de cet édifice roman la synagogue de Trets, sans preuve historique. Après l'acquisition du bâtiment par la ville, une demande de diagnostic archéologique a été déposée auprès de la DRAC, le 8 février 2007. Robert THERNOT, archéologue de l'INRAP va-t-il nous livrer la vérité sur la synagogue de Trets?

¹ Selon GERIN-RICARD

² en provençal *cabussadou*

³ un historien canadien trop tôt disparu

⁴ Toujours au travers des registres notariaux

⁵ Notre Dame de Nazareth

⁶ Un autre historien canadien,

⁷ proches de la Carreria Judaica

⁸ dans sa thèse sur les Juifs en Provence

⁹ retrouvé par Danièle Lancu,

L'association des Amis du Village de Trets

L'association est née en 1991 et a pour but de mettre en valeur, sauvegarder et faire connaître le patrimoine de la ville de Trets.

Pour ce faire, et en collaboration avec les trois municipalités précédentes, nous avons organisé de nombreuses expositions, visites commentées, conférences et tables rondes (dont plusieurs autour de la synagogue avec Robert Milhaud, Noël Coulet, Roger Klotz ... ou encore Jules Farber). Nous avons édité également plusieurs études, catalogues et/ou fascicules parmi lesquels :

- L'histoire de la mine et des mineurs de Trets,
- L'histoire des écoles de Trets,
- Les fontaines et les problèmes d'eau à Trets,



- Le patrimoine religieux,
- L'agriculture...

Mais nos trois plus belles œuvres sont les livres pluridisciplinaires édités successivement :

- 199, *Regards sur Trets*
- 1996, *Trets, Images de la mémoire*
- 2010, *Histoires de Tretsois*, Paroles de Bassaquets qui évoque entr'autres ces Tretsois qui, pendant la deuxième

guerre mondiale, ont accueilli et caché des Juifs, ou encore le château Grand'Boise où avait été envisagé un accueil des Juifs déportés en attente de leur départ pour Israël (extraits en page 20)

Guy Van Oost